



INFORMATIONS FÊTE DE LA MUSIQUE

MARDI 21 JUIN 2022

Place de l'église - À partir de 19h30

Dans le cadre de la Fête de la Musique, des mesures de sécurité sont mises en place, merci de prendre connaissance des réglementations mises en œuvre.

Stationnement

Du lundi 20 juin à 18h au mercredi 22 juin à 5h, le stationnement des véhicules sera interdit Place Ernest Guérin.

Le mardi 21 juin à 14h à minuit le stationnement des véhicules sera interdit :

- Rue de la Plage (entre la Rue du Commerce et la Rue du Cardinal Richelieu)
- Rue des Anciens d'A.F.N dans sa totalité
- Rue du Commerce (entre la Rue du Général de Gaulle et la Rue de la Plage)
- Rue de l'Eglise (entre la Rue du Cardinal de Richelieu et la Rue des Anciens d'A.F.N)

Circulation

Piétons :

Du mardi 21 juin 2022 à 8h au mercredi 22 juin 5h, la circulation des piétons sera interdite Place Ernest Guérin pendant les heures de montage et démontage.

Le mardi 21 juin de 19h à minuit, la circulation des piétons sera interdite Rue de la Plage (entre la Rue du Commerce et la Rue des Anciens des A.F.N)

Véhicules :

Le mardi 21 juin de 14h à minuit, la circulation des véhicules sera interdite :

- Rue de la Plage (entre la Rue du Commerce et la Rue du Cardinal de Richelieu)
- Rue des Anciens d'A.F.N (entre la Rue de la Plage et la Place Jean Yole)
- Rue du Commerce (entre la Rue du Général de Gaulle et la Rue du Pey Roux)
- Rue de l'Eglise (entre la Rue du Cardinal de Richelieu et la Rue des Anciens d'A.F.N)

Aucune entrée ni sortie de véhicules ne pourra se faire dans ces périmètres.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'accès au site :

Toute personne souhaitant accéder à la Fête de la Musique sera soumise aux inspections visuelles de sacs et à des palpations aléatoires par des agents habilités aux points de contrôle.

Il est conseillé d'éviter les grosses vestes et les sacs pour faciliter le filtrage.

Interdit sur le site :

- Tout objet dangereux (couteaux, ciseaux, bouteilles en verre, etc.)
- La détention d'artifices, de combustibles, etc.
- Les animaux
- Les cycles et trotinettes

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

Nous vous remercions de votre compréhension.
La Mairie de Saint Jean de Monts



PLAN FETE DE LA MUSIQUE

MARDI 21 JUIN 2022



Routes fermées mardi 21 juin à partir de 14h